

### Ecole

|                    |                                                                   |
|--------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Nom :              | Institut supérieur de l'électronique et du numérique Yncréa Ouest |
| Sigle :            | ISEN Yncréa Ouest                                                 |
| Type :             | Privé                                                             |
| Académie :         | Rennes                                                            |
| Sites de l'école : | Brest, Nantes, Caen                                               |

### Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

### Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2023/11

### Objet de la demande d'accréditation

Diplôme : Bachelor en Sciences et Ingénierie  
Spécialité(s) : Informatique et intelligence artificielle  
Voie(s) : FISEA  
Site(s) : Brest et Nantes

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Institut supérieur de l'électronique et du numérique Yncréa Ouest ;
- Vu le rapport établi par Xavier OLAGNE (membre de la CTI, rapporteur principal), Olivier GENDRY (corapporteur), Vlad POSEA (expert international), Clément BIDA (expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 18-19 novembre 2025 ;

**L'assemblée plénière a statué comme suit :**

**Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur**

| Première accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant                                              | Voie de formation | A compter de la rentrée universitaire | Jusqu'à la fin de l'année universitaire |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------|
| Bachelor en Sciences et Ingénierie spécialité informatique et intelligence artificielle, sur le site de Brest | FISEA             | 2026                                  | 2026-2027                               |
| Bachelor en Sciences et Ingénierie spécialité informatique et cybersécurité, sur le site de Nantes            | FISEA             | 2026                                  | 2026-2027                               |

**La CTI valide le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) mis en place dans l'école**

**Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :**

**Pour l'école**

- Stabiliser ses équipes enseignantes, notamment d'enseignants chercheurs, pour maintenir la continuité pédagogique et la dynamique collective
- Finaliser la conception et déployer la démarche compétences jusqu'à l'évaluation des acquis, en veillant à son appropriation par l'ensemble des acteurs
- Revoir la répartition de la charge de travail selon les semestres afin d'assurer un équilibre global satisfaisant
- Reprendre l'organisation de la mobilité internationale de façon à en faire une expérience individuelle pour chaque élève
- Préciser les modalités de réalisation de l'épreuve orale de recrutement

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 18/11/2025

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 09/12/2025

La présidente,  
Claire PEYRATOUT

